



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	4-tert-BUTYLCATÉCHOL
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)	4-TERT-BUTYL CATECHOL; 4-T-BUTYLPYROCATECHOL; 4-T-BUTYLCATECHOL; 4-tert-Butylcatechol; (Dimethyl-1,1 éthyl)-4 dihydroxy-1,2 benzène; 4-(1,1-Dimethylethyl)-1,2-benzenediol; 4-TERTIARY BUTYL CATECHOL;
Code du produit	BP-0214
Formule chimique	$C_{10}H_{14}O_2$
Masse molaire	166.22
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2025-10-31

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification SIMDUT**
- Toxicité aigüe-Orale - catégorie 4
 - Toxicité aigüe-Cutanée - catégorie 4
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1B
 - Sensibilisation cutanée - catégories 1
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1

PICTOGRAMMES



Mention d'avertissement DANGER

- Mentions de danger (H)**
- Nocif en cas d'ingestion
 - Nocif par contact cutané
 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
 - Peut provoquer une allergie cutanée
 - Provoque des lésions oculaires graves

- Conseils de prudence (P)**
- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - Rincer la bouche.
 - Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
 - Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 - Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau.
 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - Garder sous clef.
 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Autres dangers NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)

Santé 2
Inflammabilité 1
Réactivité 0
Spécial

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
4-Tert-butylcatéchol	98-29-3	<=100%

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Le produit est une matière corrosive. Principaux symptômes d'une forte exposition: Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Irritation cutanée, oculaire et du système respiratoire. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré. Sensibilisant cutané. Toux. Difficultés respiratoires. Maux de têtes. Nausée et vomissements. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Couper toutes les sources d'ignition. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat (référence section 8 pour équipements de protection à utiliser). Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH au besoin ou en cas de déversement plus important.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Hygroscopique. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10). Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Méthode et équipement de manutention	Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Valeur
4-Tert-butylcatéchol	98-29-3	Aucune limite d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifiques à la région - Québec, Alberta, Ontario, Colombie-Britannique.

Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Gants résistants aux matières corrosives basiques. Matériel suggéré: Nitrile. Neoprène. Butyle. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité. Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Utiliser des chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Utiliser une hotte. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Couleur	Blanc
Odeur	Phénolique
Seuil d'odeur	1.0 mg/l (détection)
Point de fusion et congélation	53-58°C
Point d'ébullition	285°C
Inflammabilité	Combustible
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Point d'éclair	130°C
Température d'auto-inflammation	435°C
Température de décomposition	Donnée non disponible
pH	5.6-6.2 @4.2g/L
Viscosité cinématique	Donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau 4.2 g/L @ 20 °C
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	1.98 @ 25 °C et pH 5.9
Pression de vapeur	0.0028 mmHg
Masse volumique et densité relative	1.08 g/cm ³ @ 20 °C
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Caractéristiques des particules	Flocons

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit acide, réagit fortement avec les bases fortes. Les poussières fines de matières organiques ont un potentiel de former un mélange combustible ou explosif avec l'air, si confinées dans un espace restreint et soumises à une source d'inflammation. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Hygroscopique. Peut se décomposer au contact de l'air et de l'humidité.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
Conditions à éviter	Éviter l'humidité. Chaleur, flammes et étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides. Alcalis. Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO ₂).

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

4-TERT-BUTYLCATÉCHOL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
- Peau	Provoque des brûlures de la peau. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Respiration	Toux. Inflammation des poumons. Difficultés respiratoires. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
- Ingestion	Nausées et vomissements. Maux de tête. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensibilisation cutanée. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 815 mg/kg. DL50 Cutanée - Rat - 1331 mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

4-TERT-BUTYLCATÉCHOL

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en semi-statique - Danio rerio (poisson zèbre). 0.12mg/l - 96h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en semi-statique - CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 0.48mg/l - 48h. Toxicité pour les algues: Essai en statique CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata - 10mg/l - 72h.
Persistence et dégradation	Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 28 jr - Résultat: 24.7%. Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non-disponible.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3261
Appellation réglementaire	SOLIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (4-tert-butylcatéchol).
Classification du TMD	Matières corrosives 8
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1 kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	<ul style="list-style-type: none">- Toxicité aigüe-Orale - catégorie 4- Toxicité aigüe-Cutanée - catégorie 4- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1B- Sensibilisation cutanée - catégories 1- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1
----------------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail

NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)

ECHA: Agence Européenne de Chimie

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

VECD: Valeur d'exposition courte durée

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

TLV : Threshold limit value

TWA: Time-Weighted-Average

STEL: Short Term Exposure Limit

CEIL: Ceiling

RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)

INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2025-10-31